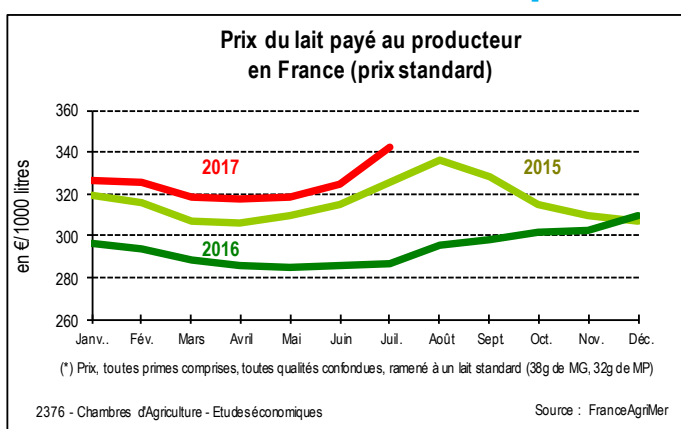


En ce dernier trimestre de 2017, la tendance des marchés laitiers apparaît très contrastée. D'un côté, les prix des produits laitiers se sont relevés après deux années de crise intense, et les échanges internationaux retrouvent de l'allant. Un produit comme le beurre est ardemment demandé par les opérateurs industriels et internationaux, jusqu'à évoquer une possibilité de bulle. De l'autre, cette hausse reste insuffisante pour assurer un revenu décent aux éleveurs. D'autant plus que cette remontée est aussi en partie due à une réduction des capacités de production (baisse des cheptels et cessation d'activité dans les exploitations). De multiples facteurs à surveiller donc, au vu des prochains bouleversements qui s'annoncent, comme le Brexit.

France — Lait

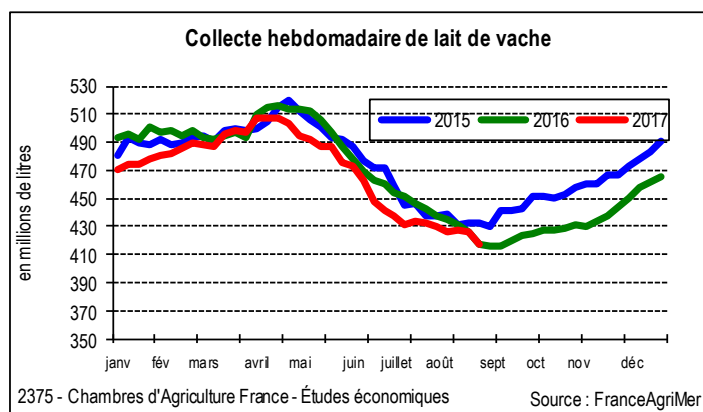
Prix du lait : Hausse des prix freinée par les stocks d'intervention



En juillet 2017, le prix du lait standard 38/32 est de 342 € pour 1000 litres : soit 55,4 € de plus que le prix enregistré en 2016 à la même époque. Sur les 7 premiers mois de l'année, la hausse est en moyenne de 12 % (+ 36 € / 2016 et + 11 € / 2015). Le manque de matière grasse influe favorablement sur les marchés mais a contrario, le maintien de stocks importants de poudre de lait à l'intervention contrarie le redressement du prix de vente du lait au producteur. Globalement, la période actuelle est enfin plus favorable et la remontée des cours devrait se poursuivre dans les prochains mois.

Contact : Bruno BOSCHIERO (CA Meuse)

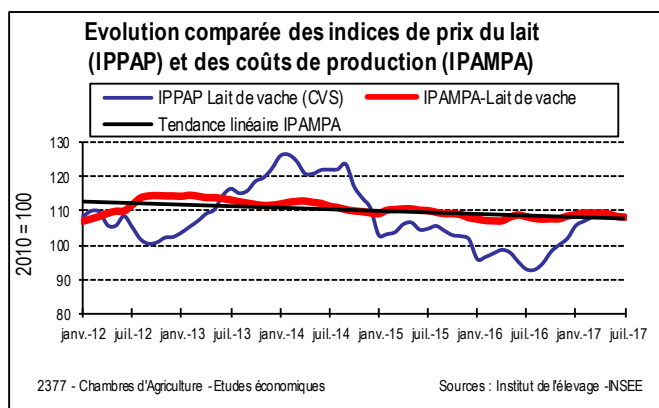
Le recul de la collecte se poursuit



Fin août 2017, la collecte française de lait de vache est en recul de 2,2 % par rapport à l'année passée. Le niveau de la collecte qui était remonté en mars a décroché à nouveau durant tout l'été. En juillet 2017, le recul est généralisé dans tous les bassins laitiers hormis le Grand-Est qui affiche une progression de 3,8 %. La baisse de la collecte est particulièrement forte dans le Sud-Ouest, en Charente-Poitou, en région Centre et en Auvergne-Limousin. Pour ces 4 bassins, la baisse cumulée sur les 5 derniers mois se situe entre 5 et 7 %. La baisse est contenue pour les deux principaux bassins laitiers -0,4 % dans le Grand-Ouest et -1,6 % en Normandie.

Contact : Bruno BOSCHIERO (CA Meuse)

Stabilité de l'indice IPAMPA en 2017



En juillet 2017, l'indice IPAMPA – Lait de vache est au même niveau qu'en juillet 2016 (indice 108.2 base 100 = 2010). En moyenne sur les 7 premiers mois de l'année, l'indice IPAMPA – Lait de vache est supérieur de 1 % à celui de 2016 pour la même période.

Le poste énergie et lubrifiants affiche la hausse la plus élevée (+11 %) et à l'inverse, celui des engrais et amendements est en baisse de 6 % sur les 7 premiers mois de l'année. L'indice du prix de vente du lait à la production est enfin repassé au-dessus de celui du prix d'achat des moyens de production.

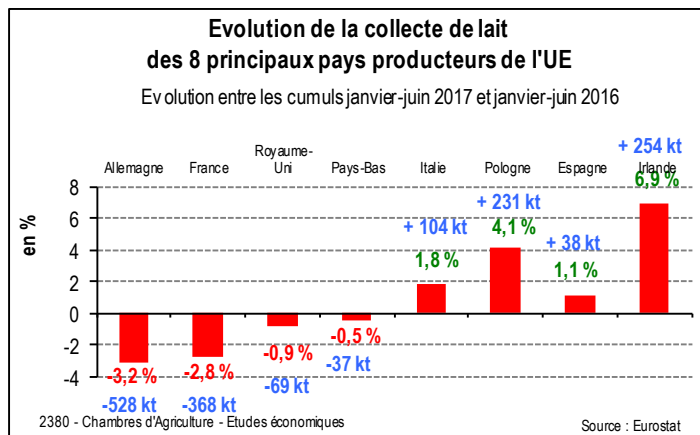
Contact : Bruno BOSCHIERO (CA Meuse)

EUROPE – Lait & Produits laitiers

Léger recul de la collecte

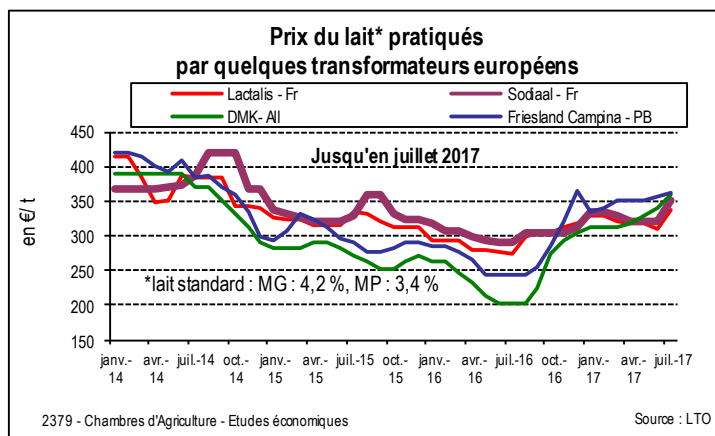
Au premier semestre 2017, la collecte européenne recule de 0,6 % par rapport à la même période en 2016. Après un début d'année peu dynamique, plombé par des prix bas, les livraisons européennes ont nettement augmenté en juin (+1,6 % / juin 2016) pour atteindre leur niveau de 2015, début de la crise de surproduction européenne.

Après deux années difficiles, les éleveurs européens ont fortement réduit leurs achats d'intrants, mais le rebond des prix les incite aujourd'hui à utiliser plus de concentrés et ainsi à produire plus. La production est particulièrement tirée par l'Irlande, la Pologne et l'Italie. A l'inverse, les productions françaises et allemandes déclinent pour des raisons climatiques principalement et la production néerlandaise devrait fortement diminuer pour mise en conformité avec la directive phosphore.



Contact : Alizée JUANCHICH (CA Bretagne)

Raffermissement des prix



Grâce à un rééquilibrage de l'offre et de la demande, les prix se raffermissent nettement depuis la fin de l'année dernière. Ainsi, en hausse de 20 % comparé à un an plus tôt, le prix européen moyen pondéré par la production atteint 332 €/tonne au premier semestre 2016.

Le prix français s'établit à 323 €/tonne en juin, en dessous du prix européen pondéré par la production qui s'établit à 331 €/tonne. Toutefois, le prix français a été moins volatil que celui de ses voisins et était resté supérieur de 18 € en moyenne au prix européen, au pire de la crise, en 2016.

En juin, les prix sont particulièrement élevés aux Pays-Bas (367 €/tonne), en Italie (366 €/tonne) et en Allemagne (344 €/tonne) et la hausse des prix devrait encore perdurer.

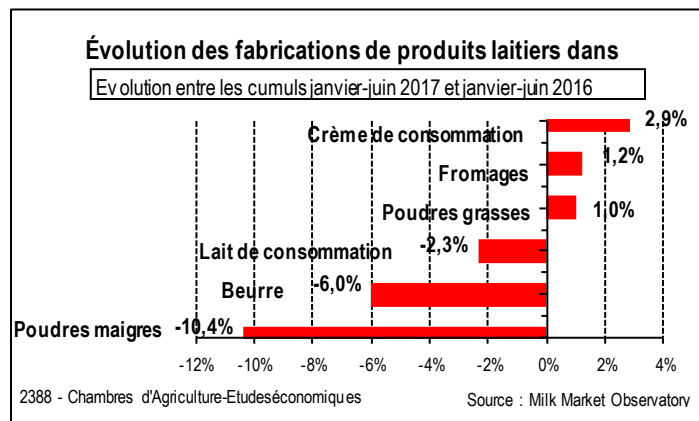
Contact : Alizée JUANCHICH (CA Bretagne)

Les transformateurs se tournent vers les fromages

Bien que la demande de beurre soit extrêmement dynamique et que les cours flambent, les transformateurs privilégient les fabrications de fromages au détriment du couple beurre-poudre. En effet, les fromages sont bien valorisés à la fois sur le marché intérieur et à l'export, alors que les cours de la poudre de lait écrémé demeurent à leur niveau d'intervention du fait de stocks importants qui ne trouvent toujours pas d'acquéreur.

De plus, après de bonnes performances au premier semestre qui laissaient espérer une reprise, la hausse de l'euro face au dollar pénalise les exportations de poudre maigre, ce qui entretient davantage la morosité du marché. Parallèlement, malgré des prix élevés, la demande persiste pour le beurre, alimentant la pénurie et le déficit pourrait se chiffrer à 70 000 tonnes en 2017.

Contact : Alizée JUANCHICH (CA Bretagne)



MONDE — Lait & Produits laitiers

La production de lait mondiale se relance dans le nord de l'hémisphère.

La collecte mondiale de lait pour 2017 retrouve de nouveau un chemin de croissance après le ralentissement observé entre 2015 et 2016. Mais cette croissance reste relativement « molle » et décevante par rapport aux premières prévisions de l'USDA établies en début d'année, annonçant en premier lieu une collecte mondiale de 292,5 millions de tonnes pour les principaux bassins de production, rabaissée par la suite à 290,8 millions de tonnes au mois de juillet.

Malgré un début de campagne significativement orienté à la baisse du fait de prix bas et du plan de réduction de la collecte laitière, la collecte européenne se relève à partir du deuxième trimestre et devrait légèrement progresser par rapport à l'an dernier. Aux Etats-Unis, la demande intérieure particulièrement dynamique pour les produits gras a permis de tirer la production nationale à la hausse. La collecte américaine évolue sur un rythme de croissance annuelle de +2 % depuis 2015.

Pour sa part, la Nouvelle-Zélande devrait renouer avec un niveau de collecte conforme à son niveau d'avant crise, aux alentours de 22 millions de tonnes. La hausse de la taille des cheptels et la bonne pousse de l'herbe entre février et avril ont stimulé la productivité des troupeaux.

Toutefois, le recul de la collecte s'annonce particulièrement marqué pour l'Argentine et l'Australie, avec comme vecteur commun les aléas climatiques. Les inondations dans le premier et l'intensification de la

Tableau 1 : Production de lait de vache dans les principaux pays exportateurs mondiaux en millions de tonnes

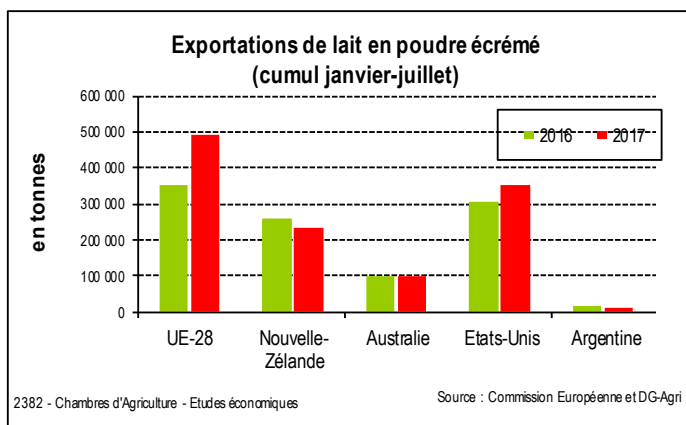
Pays	2015	2016	2017 (prév.)	Evolution 2015/2016 (%)	Evolution 2016/2017 (%)
UE-28	150,2	151	151,3	1%	0,2%
Etats-Unis	94,6	96,4	98,1	2%	2%
Nouvelle-Zélande	21,6	21,2	21,9	-2%	3%
Argentine	11,6	10,2	10,4	-12%	2%
Australie	9,8	9,4	9,1	-4%	-3%

Source : USDA

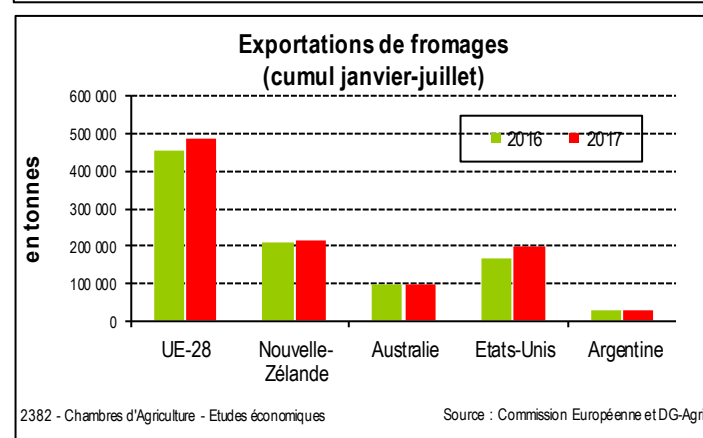
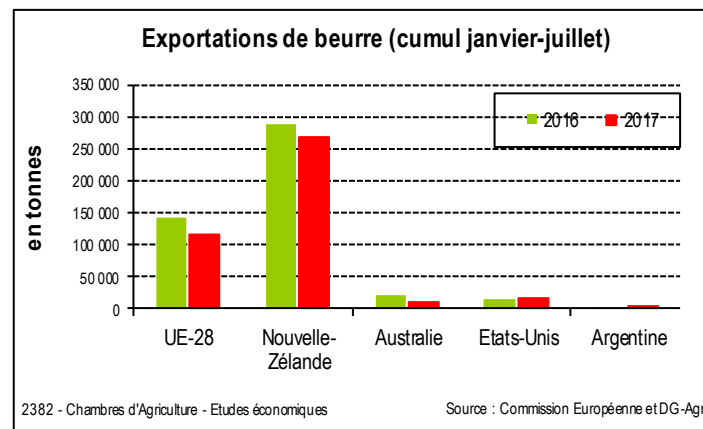
sécheresse dans le second ont amputé le potentiel productif des cheptels. L'Argentine subit en plus de ces aléas un contre-coup économique avec le renchérissement des coûts de production dans les élevages. La politique libérale du président Macri a entraîné une dévaluation, suivi d'une dépréciation du peso argentin, engendrant alors une hausse du coût des importations en énergie pour les éleveurs sud-américains.

Contact : Quentin MATHIEU (APCA)

L'UE et les USA affirment leur présence sur les exportations



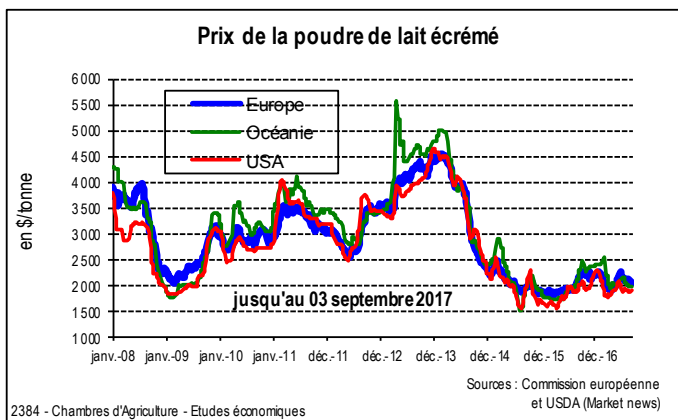
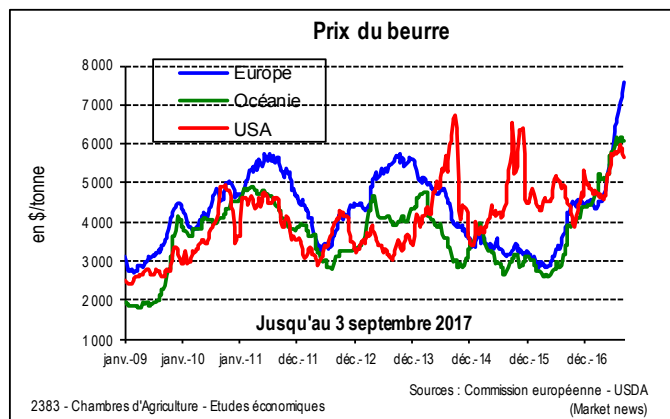
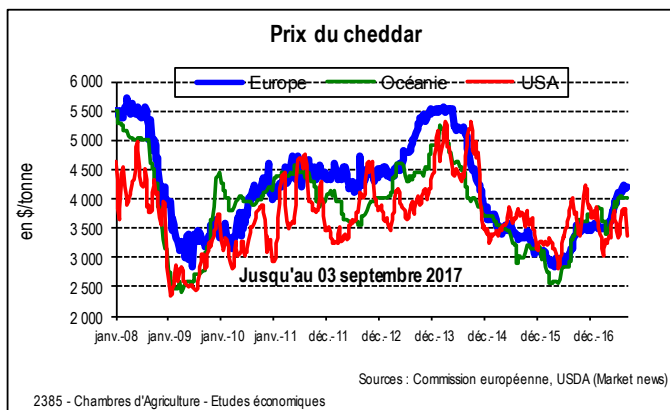
Les exportations européennes de poudre ont inondé le marché sur les deux premiers trimestres de l'année 2017. Par rapport à la même période en 2016, ces exportations se sont accrues de 39 % pour l'Union européenne, et de 15 % pour les Etats-Unis, principalement soutenues par le retour aux achats des pays asiatiques. Une tendance quelque peu similaire sur les exportations de fromage industriel, où l'UE consolide sa première place (+ 7 % sur les 7 premiers mois de 2017) et où les USA sont de retour en force avec une progression de plus de 22 %. D'ailleurs, ces derniers talonnent désormais la Nouvelle-Zélande pour la deuxième place avec plus de 200 mille tonnes de fromages exportés (contre 220 pour la Nouvelle-Zélande). Une situation qui devrait se resserrer avec le dynamisme de la collecte américaine qui contribue à dégager des excédents à destination de l'exportation. En ce qui concerne le beurre, le marché est dans une situation atypique avec un recul marqué des deux principaux exportateurs que sont l'UE et la Nouvelle-Zélande (-18 % et -8 % sur janvier-juillet 2017 vs 2016) alors que la demande n'a jamais été aussi forte, aussi bien sur le marché national que sur l'ex-



portation. Le ralentissement de la collecte en 2016 pour ces deux bassins de productions, de même que pour l'Australie dont les envois ont chuté de moitié, a contraint le rythme des fabrications et les approvisionnements pour les circuits industriels, d'où une envolée des prix sur les plates-formes d'échange.

Contact : Quentin MATHIEU (APCA)

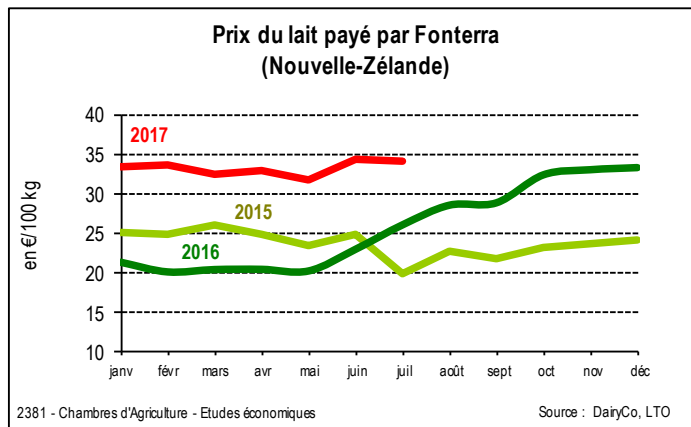
Prix des produits laitiers : Les produits gras s'envolent



Le prix du beurre poursuit sa formidable ascension entamée depuis fin 2016. Comme dit précédemment, le marché fait face à une situation de pénurie alors que les fondamentaux de la demande sont particulièrement dynamiques. Cette situation est d'autant plus frappante en Europe, où les cotations européennes s'affichent à plus de 7 000 dollars la tonne. Cette situation devrait perdurer tant que la collecte mondiale n'aura pas retrouvé un niveau d'avant crise laitière. Dans une moindre intensité, le fromage suit également une tendance haussière grâce aux achats des économies émergentes qui sont de retour sur des sentiers de croissance économique positifs. Enfin, les cotations de la poudre ne décollent toujours pas, le marché étant toujours tributaire des stocks européens à l'intervention (plus de 350 000 tonnes).

Contact : Quentin MATHIEU (APCA)

Prix du lait dans le monde : Au-dessus de ces deux dernières années



Le prix du lait payé aux producteurs néo-zélandais s'affiche 50 % au-dessus de celui de l'an dernier, aux alentours de 34 €/100 kg. Si le principal partenaire commercial qu'est la Chine est de retour aux achats, cette tendance de prix devrait légèrement s'orienter à la baisse avec le pic de collecte entre août et novembre en Nouvelle-Zélande.

L'indice de la plateforme Global Dairy Trade s'est révélé décevant pendant le creux de la collecte, avec une baisse des contrats noués pendant les séances. Toutefois, la demande chinoise de plus en plus orientée vers le lait liquide, les produits gras et la poudre à forte valeur ajoutée pourrait contrebalancer cette tendance.

Contact : Quentin MATHIEU (APCA)

FRANCE — Produits laitiers

Baisse des fabrications en 2017

Avec une baisse de la collecte de 2.6 % sur les 7 premiers mois de 2017, les fabrications sont en baisse pour toutes les catégories à l'exception des crèmes conditionnées.

En juillet les baisses sont particulièrement fortes pour la poudre de lait (-14.7 %) et le beurre (-13%). Les seules fabrications qui progressent d'une année sur l'autre sont les conditionnements de poudre de lait (poudres infantiles), les fromages à pâte pressée cuite (Emmental, Comté...) et les poudres de lactosérum.

Contact : Bruno BOSCHIERO (CA Meuse)

Tableau 2 : Fabrications françaises de produits laitiers à partir de lait de vache

	juil-17			Cumul année 7 mois	
	quantités (1000 tonnes)	évolution M/ M-1 (%)	évolution / mois N / N - 1 (%)	quantités (1000 tonnes)	Evolution annuelle (%)
Lait conditionné	232 496	-2,90%	-9,50%	1 869 002	-6,20%
Beurre	28 692	-13,00%	-8,80%	250 525	-8,70%
Poudres de Lait	37 552	-14,70%	-14,70%	323 111	-9,70%
Fromages et spécialités fromagères	131 383	-6,90%	-1,00%	995 998	-1,60%
Crème	33 129	-7,80%	-0,50%	264 320	2,40%

Source : FranceAgriMer - Enquête mensuelle laitière / SSP

FOCUS : BREXIT, un risque réel pour les exportations de produits laitiers

Voilà plus d'un an que les britanniques se sont prononcés en faveur de la sortie de l'Union européenne. De nombreux observateurs ont rapidement souligné à quel point le résultat du référendum ouvrait une période d'incertitude radicale, tant pour les britanniques eux-mêmes que pour les membres restants de l'Union européenne et, parmi eux, pour ceux qui sont étroitement dépendants à l'exportation du marché britannique.

L'onde de choc provoquée par le BREXIT suscite de multiples interrogations, allant du calendrier aux conséquences économiques et commerciales, en passant par les modalités de la sortie de l'Union européenne. Quels vont être les pays les plus touchés et quels seront les secteurs qui en subiront les impacts les plus prononcés ? On se limitera ici à deux pays, la France et l'Irlande, et au secteur des produits laitiers.

Avant de répondre à ces deux questions, il est sans doute opportun de rappeler quelques points dont l'importance ira croissante à mesure que les négociations sur la sortie du Royaume-Uni de l'UE avanceront.

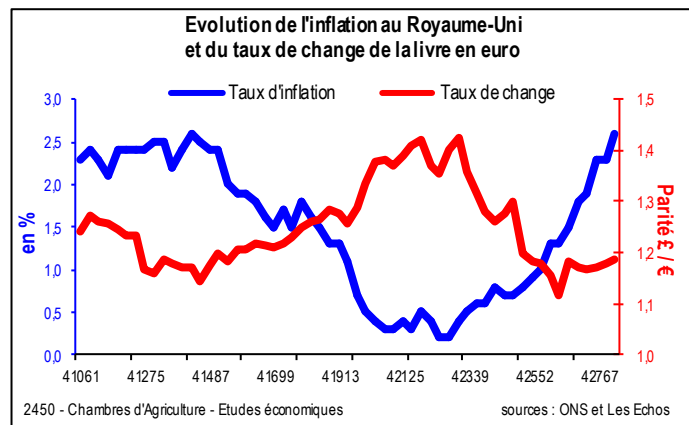
Généralités sur la sortie du Royaume-Uni

On sait que Theresa May a opté pour un « hard Brexit », affichant ainsi un souhait de recouvrer une souveraineté économique et commerciale totale. Cela suppose une sortie de l'Union douanière, qui permettra à Londres de négocier et de signer des Accords commerciaux avec d'autres pays que ceux composant l'UE. Au passage, cette rupture avec l'Union douanière impliquera la restauration des droits de douane à la frontière des Etats membres restants.

Le Royaume-Uni étant membre à part entière de l'OMC, et conformément à la clause de la nation la plus favorisée, cela signifie que les importations en provenance d'Outre-Manche se verront appliquer un tarif douanier équivalent à celui en vigueur pour les pays tiers et que, en sens inverse, les exportations de l'UE vers le Royaume-Uni seront également taxées. Rappelons que 42% des exportations britanniques, prises globalement, sont destinées au marché européen, soit 12% du PIB du Royaume-Uni, tandis que la part de l'Union européenne dans les importations de Londres s'élève à 56%, soit 16% du PIB national. Ces données illustrent l'intensité des flux commerciaux croisés.

Par ailleurs, depuis l'annonce du résultat du référendum, la Livre Sterling a fortement décroché vis-à-vis de l'€. Ce décrochage a d'ores et déjà deux types de conséquences. Le premier a trait au renchérissement des prix des produits importés, et en premier lieu, ceux issus de la sphère agricole et des industries de la transformation. Ensuite, cette majoration des prix à l'importation occasionne une remontée du taux d'inflation, préjudiciable pour le pouvoir d'achat des consommateurs, dans la mesure où les productions agricoles et alimentaires locales ne pourront se substituer totalement aux importations (graphique 1). Plusieurs études ont même récemment montré que la sortie de l'Union européenne pourrait entraîner à terme des crises alimentaires au Royaume-Uni.

Graphique 1

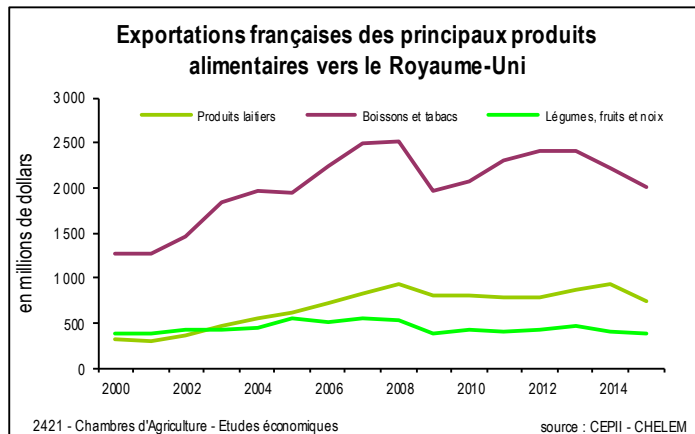


Une nouvelle onde de choc pour le secteur laitier ?

Les flux commerciaux entre le Royaume-Uni et les Etats membres de l'UE vont connaître quelques bouleversements à partir de 2019, date officielle de la sortie. Ce sera en particulier le cas pour les produits laitiers, et plus spécifiquement pour l'Irlande et pour la France, deux des principaux fournisseurs historiques du Royaume-Uni dans ce secteur. Après

les vins et boissons, les produits laitiers forment le deuxième poste d'exportation français vers le Royaume-Uni (graphique 2). C'est également le cas pour l'Irlande, juste après les exportations de viande bovine.

Graphique 2



Plus de 80% des importations britanniques de produits laitiers proviennent de six fournisseurs de l'UE, dont la France et l'Irlande, suivies de l'Allemagne, de la Belgique et de l'Italie. Ces importations en provenance de l'UE avoisinent en moyenne 2 à 3 milliards d'€. Elles sont constituées principalement de fromages et de produits frais comme les yaourts. Le retrait du Royaume-Uni de l'UE exercera par conséquent des répercussions sur le secteur laitier des deux principaux exportateurs que sont l'Irlande et la France, du simple fait du rétablissement de tarifs douaniers et de l'impact qu'aura la dépréciation de la parité monétaire si elle se prolonge.

Concernant les fromages, 25% des tonnages importés par Londres ont pour origine l'Irlande (essentiellement du Cheddar), et 24% la France. Les yaourts représentent 15% environ des importations totales en valeur de produits laitiers en provenance de l'UE (325 000 tonnes). La France fournit 44% de ce volume acheté, devant son concurrent allemand (30%). Le beurre constitue le troisième poste d'importation de produits laitiers (11% en valeur), l'Irlande y contribuant à hauteur de 75%, loin devant la France (8%).

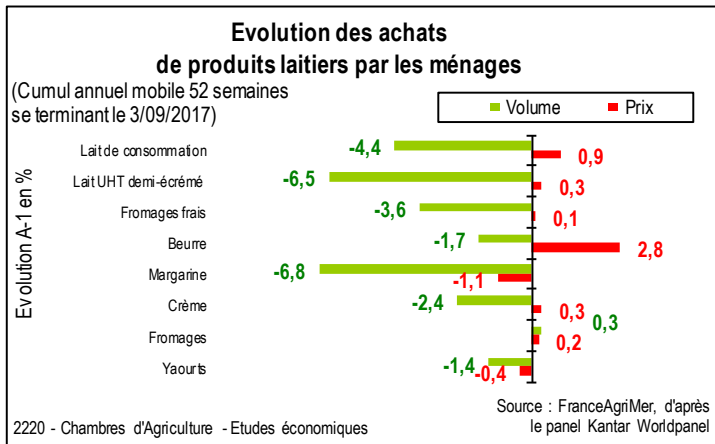
Les régions les plus productrices et exportatrices de produits laitiers, à l'instar de la Bretagne, de la Normandie, de l'Auvergne-Rhône-Alpes, vont devoir d'ores et déjà scruter des débouchés de substitution. Car il est hautement probable que la concurrence intra-communautaire se renforcera une fois la sortie du Royaume-Uni de l'UE devenue effective, c'est-à-dire en mars 2019. Avec la disparition d'un débouché aussi important, le secteur laitier français pourrait connaître un nouvel épisode de crise, en raison d'une offre européenne trop abondante.

Pour les britanniques, le BREXIT aura également des impacts négatifs, en raison de la fermeture du marché intra-communautaire et de l'application des tarifs douaniers pour les produits laitiers. Ce sont en premier lieu le lait et les crèmes qui seront pénalisés par ce retrait du Royaume-Uni de l'UE, secteur pour lequel il est exportateur net.

L'application de tarifs douaniers pénalisera à la fois les exportateurs de produits laitiers irlandais ou français, et les consommateurs britanniques, puisque le droit de douane est en réalité une taxe sur le produit importé, renchérissant le prix à la consommation. Le mélange parité monétaire et importation augmentée d'un tarif douanier, va peser dans le pouvoir d'achat des sujets de sa Majesté. A moins que, hypothèse plausible, le Royaume-Uni n'engage après 2019, des négociations avec Bruxelles pour tendre vers un Accord de libre-échange et préserver ainsi son accès au marché européen. Reste à savoir sous quelle forme : le modèle turc d'union douanière ; rejoindre la Norvège et l'Islande dans un Espace économique européen ; ou bien un accord bilatéral global, comme dans le cas de la Suisse. Le choix qui sera retenu aura des conséquences totalement différentes sur les économies. L'autre alternative consistant à déployer une politique agricole nationale active pour relancer les productions agricoles, projet qui sera nécessairement coûteux, et tournera le dos à près de deux siècles de pratique du libre-échange. C'est pourtant ce que revendique le National Farm Union (NFU).

Contact : Thierry POUCH (APCA)

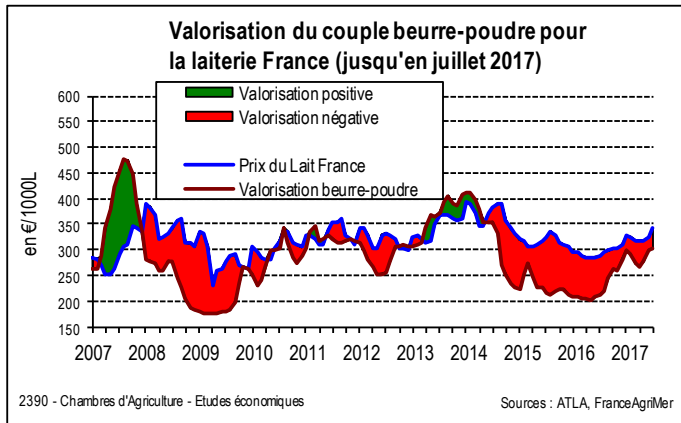
La consommation nationale de produits laitiers au ralenti



Les achats des ménages (mesurés par Kantar Worldpanel) ont nettement baissé pour une majeure partie des produits laitiers en 2017. Cette diminution est particulièrement prégnante sur la margarine (-6,8 %), le lait UHT demi-écrémé (-6,5 %) et le lait de consommation (-4,4 %). Cependant, certains fromages évoluent positivement, comme la mozzarella (14,3 %) ou les fromages à raclette (4,6 %). De tous les produits laitiers, le beurre suit la plus forte hausse de prix (2,8 %), suivi du lait de consommation (0,9 %). Si la consommation française semble se contracter, les importations chinoises de produits originaires de France ont continué de progresser. Toutefois, les autorités sanitaires chinoises viennent d'interdire l'importation de certains fromages français à pâte molle ou persillée tels que le camembert, le Brie et le Roquefort. Sur des critères microbiologiques, les normes chinoises ont été rehaussées sur teneur en moisissures et en levures. Un dialogue entre les autorités françaises et chinoises devrait être instauré pour définir de nouvelles normes moins strictes pour les fromages importés.

Contact : Chantal Rovelli (APCA)

Valorisation beurre-poudre négative



Grâce à l'envolée du prix des produits gras, la valorisation beurre-poudre est très proche du prix du lait*, même si elle demeure légèrement inférieure à ce dernier. A terme, le niveau de valorisation devrait s'équilibrer si cette tendance de prix perdure.

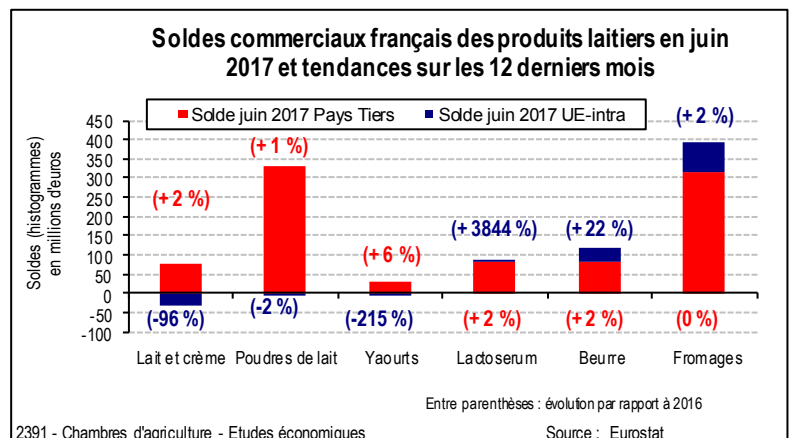
*prix toutes primes comprises, toutes qualités confondues, ramené à un lait standard (38g de MG, 32g de MP).

Contact : Quentin MATHIEU (APCA)

Commerce extérieur : Redressement des échanges français de produits laitiers

Les échanges français de produits laitiers se sont bien redressés au cours du mois de juin 2017 et en rythme annuel. Ce redressement concerne aussi bien la zone Union européenne que les pays tiers. En termes de produits, le regain du solde commercial touche tous les produits, à l'exception du lait, des crèmes et des yaourts, postes pour lesquels, sur l'UE, le solde est négatif. Le beurre, les fromages et la poudre de lait tirent vers le haut le solde commercial en juin.

Pour ce qui est du beurre en rythme annuel, la hausse de +2% sur les pays tiers reste modeste, du fait des importations françaises qui ont connu une croissance importante ces derniers mois avec la pénurie d'approvisionnement dans les circuits industriels. Elle est en revanche plus confortable sur l'UE (+22%).



Ces résultats constituent un signe encourageant pour les exportateurs et, par voie de conséquence, pour les éleveurs.

Contact : Thierry POUCH (APCA)

ANNEXE - Tableau régional

	VOLUMES		PRIX			CHEPTEL	
	Rappel des livraisons 2016/2017 (hl)	Part dans le total France (%)	Prix moyen de la campagne (moyenne avril 2017 à juillet 2017 non pondérée) (€/1000l)	Prix du lait en juillet 2017 (€/1000l)	Evo. du prix du lait juillet 2017 / juillet 2016 (%)	Nombre de femelles de races laitières > 2 ans au 1er janvier 2017 (milliers)	Evolution n / n-1 (%)
Auvergne-Rhône-Alpes	24 831 490	10,5	342,7	366,6	14,4	485	-0,5%
Bourgogne-Franche-Comté	15 040 790	6,3	424,5	435,7	12,7	265	2,5%
Bretagne	53 195 900	22,4	311,2	328,1	20,7	774	0,6%
Centre-Val De Loire	4 394 060	1,9	322,4	335,4	17,2	61	-1,4%
Corse	0	0,0				0,1	14,7%
Grand-Est	21 749 310	9,2	325,9	340,8	18,6	327	-0,2%
Hauts-de-France	22 412 020	9,4	312,8	330,8	22,3	306	-2,1%
Ile-de-France	388 960	0,2	345,1	347,1	10,8	6	0,1%
Normandie	37 277 170	15,7	315,0	330,2	18,7	595	0,2%
Nouvelle-Aquitaine	11 887 750	5,0	311,4	326,2	22,0	192	-4,9%
Occitanie	7 793 130	3,3	315,2	330,1	23,1	138	-3,7%
Pays-de-la-Loire	38 196 910	16,1	317,1	333,5	20,9	539	0,2%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	194 820	0,1	309,9	332,2	25,0	7	-1,1%
D.O.M.		0,0					
F R A N C E	237 362 310	100	331	344,7	20,2	3 696	-0,5%

Sources : pour les volumes : DRAAF d'après l'enquête mensuelle laitière ; pour le cheptel : BDNI, alimentée par les EdE - traitement Institut de l'Élevage ; pour les prix : sondage mensuel FranceAgriMer [Prix toutes primes comprises, toutes qualités confondues, ramené à un lait standard (38g de MG, 32g de MP)]. NB: Les livraisons correspondent aux quantités livrées par les producteurs de la région, quelle que soit la localisation géographique de l'établissement de collecte. ** y compris Limousin pour les prix.

Livraisons régionales

Les statistiques régionales et par bassin de l'Enquête Mensuelle Laitière sont désormais disponibles au format Excel sur le site de FranceAgriMer <http://www.franceagrimer.fr>, rubrique VisioNet, Séries chronologiques > productions animales > lait et produits laitiers > enquête mensuelle laitière > lait de vache



Ce travail est le résultat du chantier mutualisé "Lait" regroupant différents membres du réseau des Chambres d'Agriculture : Bruno Boschiero (CA Meuse), Alizée Juanchich (CA Bretagne), Quentin Mathieu, Thierry Pouch et Chantal Rovelli (APCA)



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
développement agricole et rural